



76, rue Main, Dudswell Qc J0B 1G0
Tél. : 819 560-8484 - Téléc. : 819 560-8485
www.municipalitededudswell.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Dudswell, le 9 août 2019

UNIFORMISATION DES CODES POSTAUX ET CHANGEMENTS D'ADRESSES

Un processus de changements d'adresse sera lancé par Postes Canada le 19 août 2019 pour tout le territoire de la municipalité de Dudswell. Une lettre vous a été envoyée dernièrement vous avisant des changements et procédures qui seront mises en place par Postes Canada.

Nous sommes conscients que ce changement demandera plusieurs efforts. Toutefois, il s'agit d'une étape nécessaire pour régulariser plusieurs problématiques importantes. Nous ferons notre possible pour vous accompagner tout au long de ce processus.

N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe municipale au 819-560-8484 poste 2700 ou avec Postes Canada pour de plus amples renseignements. Nous vous invitons à prendre connaissance des différentes réponses aux questions les plus demandées dans ce présent communiqué.

QUESTIONS ET RÉPONSES LES PLUS DEMANDÉES

Pourquoi avoir débuté un processus de changements d'adresses sur le territoire de la municipalité de Dudswell?

Les changements à venir permettront d'officialiser Dudswell, fusionné depuis 1995, comme municipalité regroupant le canton de Dudswell, Marbleton et Bishopton pour limiter les confusions permettant ainsi d'éliminer les erreurs d'acheminement de livraisons et de retraçage en cas de situation d'urgence (ambulance, pompiers, etc.) dû à des adresses qui se répètent ou des problématiques de localisation, assurant ainsi une plus grande sécurité pour les résidents.

La demande de changements d'adresses a-t-elle été effectuée par la Municipalité de Dudswell?

Le conseil municipal a fait parvenir une demande écrite à Postes Canada au mois de février 2018, lui demandant de remédier aux quatre (4) problématiques suivantes :

- L'installation de boîtes postales extérieures dans le secteur Bishopton;
- Le déplacement du secteur Marbleton vers le bureau de poste de Dudswell, plutôt que celui de Weedon;
- L'officialisation de l'utilisation du nom Dudswell qui regroupe le canton de Dudswell, Bishopton et Marbleton;
- L'implantation d'une enseigne en façade pour augmenter la visibilité du bureau de poste.

Postes Canada a répondu positivement à toutes ces demandes, toutefois, leurs procédures exigeaient une uniformisation des codes postaux pour l'utilisation de Dudswell. Postes Canada ne pouvait pas conserver, à la demande de la Municipalité, les deux codes postaux actuels, comme la Municipalité le désirait, car la taille de la population est inférieure à 5 000 habitants.

Pourquoi certaines résidences changent aussi de numérotation?

Les tronçons de la route 255 et de la route 112 avaient plusieurs répétitions d'adresse occasionnées par l'utilisation des points cardinaux (nord, sud, est et ouest) qui étaient alors le seul repère pour trouver une adresse. Pour limiter les erreurs d'acheminement de courrier et de confusion de localisation lors d'appel d'urgence, la Municipalité de Dudswell a fait la demande de revoir, au même moment, l'ensemble de la numérotation des résidences situées sur la route 255 et la route 112 pour ainsi régulariser toutes les problématiques liées aux adresses postales.

Qui assumera les coûts liés aux changements d'adresses?

Les frais liés au réacheminement du courrier seront assumés par Postes Canada pendant une période d'un an pour faciliter les changements d'adresses. Tous les autres frais, changements des adresses sur les bâtiments, sur la papeterie d'entreprise, sur les enseignes, etc. devront être assumés par les propriétaires. La Municipalité aura à déboursier les frais d'environ 1 500 \$ liés à la modification des panneaux (autocollants) indiquant les adresses postales pour les services d'urgences ainsi que des coûts pour la mise à jour du système informatique.

Comment effectuer mes changements d'adresses?

La liste des nouvelles adresses sera envoyée à certains fournisseurs tel que décrit dans l'envoi effectué par Postes Canada. Pour les autres fournisseurs, il est possible d'effectuer les changements par téléphone ou par la poste avec l'aide de la carte gratuite préaffranchie disponible au bureau de poste. En ce qui concerne les entreprises, ils pourront utiliser les chèques et autres avec l'ancienne adresse pendant l'année de transition.

Merci pour votre précieuse collaboration,